

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Lundi 26 septembre 2022 à 18 h 30**

**PRESIDENCE DE** ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

**PRESENTS ou REPRESENTES** ..... Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE-TESSÉDRE - M-M.PASCUAL - H.LAHYANI(pouvoir à H.DAUCHEZ) - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX(pouvoir à D.VALLIERE) - A.LEFEVRE - A.LEMARCIS - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE(pouvoir à C.CHATELAIN) - B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN FAY(Pouvoir à A.LEMARCIS) - P.CERVI(pouvoir à A.LEFEVRE) - B.LAGNEAU - C.GUILLAUME - N.GIRARD - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DRAGON

**ABSENT EXCUSE** ..... Nathalie DUSSART

**SECRETAIRE DE SEANCE** ..... Jean-Marie QUERE

**RAPPORTEUR** Claudia MATHIEU

- 13 -

**Volontariat franco-allemand : accueil d'une jeune volontaire allemande pour une mission d'une année scolaire dans le cadre de l'agrément du volontariat franco-allemand de territoires (A.F.C.C.R.E)**

date de convocation  
au conseil municipal Lundi 19 septembre 2022

Mes chers collègues,

Le développement des apprentissages linguistiques et de l'ouverture culturelle est un des axes forts de notre politique éducative au service des jeunes laonnois.

Dans ce cadre, et suite à un travail mené avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse, la ville de Laon a la possibilité d'accueillir une jeune volontaire en service civique allemande pour une mission de septembre 2022 à août 2023 d'une année scolaire dans le cadre de l'agrément de l'AFCCRE (association française du conseil des communes et régions d'Europe).

Une fiche de mission élaborée par la ville a été validée par cet organisme.

L'indemnité perçue par cette jeune volontaire en service civique lui sera versée par l'Etat par le biais de l'AFCCRE.

L'organisme d'accueil, la ville de Laon, doit verser en contrepartie une « prestation de subsistance, d'équipement, de logement et de transport » en tout ou partie en nature ou en espèce.

A cet effet, il est proposé d'héberger cette personne au sein d'un logement disponible au sein de la résidence Basselet.


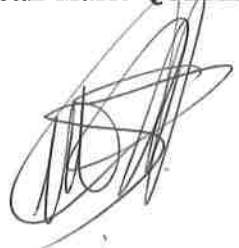
**AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LA COMMISSION DES FINANCES ET EDUCATION - JEUNESSE AYANT ETE ENTENDUES ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :**

1. **AUTORISER** la signature d'une convention avec l'AFCCRE définissant les modalités d'accueil de cette jeune volontaire allemande dans les conditions exposées ci-dessus, selon le modèle joint.
2. **APPROUVER** le principe d'une mise à disposition à titre gracieux d'un logement à la résidence Basselet.

\*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE  
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME

<p>LE 29 SEP. 2022 LE PRESIDENT DE SEANCE, Eric DELHAYE</p> 	<p>LE 29 SEP. 2022 LE SECRETAIRE DE SEANCE, Jean-Marie QUERE</p> 
---	---